

Cette



Ville de LORIENT
AN ORIENT

Pôle Cadre de Vie et Développement Durable

Service Environnement

Contact : Monsieur BARON Jean-Claude

Tel : 02 97 02 22 62

Fax :

Mail : JCBARON@mairie-orient.fr

Monsieur le Président

Morbihan énergies

27 rue de Luscanen

CS 32610

56010 VANNES CEDEX

Lorient, le

14 SEP. 2017

Réf. : PCV/DDS-2017-35

Objet : Déploiement des compteurs Linky

Monsieur le Président et cher Collègue,

Enedis procède actuellement à l'installation des compteurs Linky, dans des parties communes d'immeubles ou au domicile de particuliers, sur la commune de Lorient.

Quelques usagers nous transmettent leurs doléances. Les questionnements qui nous remontent portent notamment sur un surcoût qui pourrait être supporté par les usagers, sur l'utilisation des données récupérées quotidiennement et sur l'intensité des rayonnements électromagnétiques.

L'expertise relative à l'évaluation de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants a été confiée à un comité d'experts spécialisé (CES).

Dans sa conclusion (rapport Anses 07-06-2017), le CES note un trafic de trames de communication Linky plus important que celui initialement annoncé, sans que les niveaux de champ électromagnétique soient plus élevés. Les niveaux d'exposition restent faibles. Le CES recommande d'étudier la possibilité d'installer des filtres, pour les personnes qui le souhaiteraient, permettant d'éviter la propagation des signaux CPL à l'intérieur des logements.

Les Maires, alertés par les usagers qui s'opposent au changement de leur compteur, ne sont pas compétents pour intervenir sur le dossier. Le déploiement des compteurs communicants est inscrit dans le code de l'énergie (articles L. 322-8 et L. 341-4) et rappelé dans le Morbihan par la circulaire préfectorale du 28 avril 2016, disponible sur <http://agenda21.lorient.fr/linky/>.

Adresser toutes correspondances à Monsieur le Maire de la Ville de Lorient,
CS 30010 - 56315 LORIENT CEDEX - Tél. 02 97 02 22 00 - Fax : 02 97 02 22 35 - www.lorient.fr

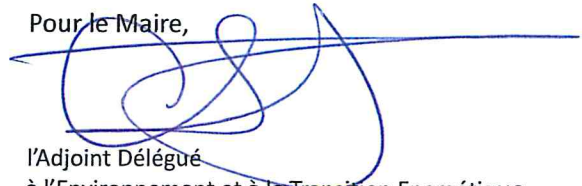
Je suis destinataire, en copie, de courriers de refus de Lorientais du compteur Linky adressés à Enedis.

Pour répondre à ces attentes, je propose que Morbihan Energie sollicite l'expertise d'Enedis sur la possibilité de proposer, aux usagers nous interpellant, d'équiper leurs compteurs d'un filtre permettant d'éviter la propagation des signaux CPL à l'intérieur de leur logement, suivant la recommandation du CES.

Avec mes remerciements

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

l'Adjoint Délégué
à l'Environnement et à la Transition Energétique
Laurent TONNERRE